



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE**

PROCÈS VERBAL

Date :	2022-10-19	Présidence :	Joline Lévesque
Heure :	19h à 21h	Secrétaire :	Judith Robitaille
Lieu :	Rencontre en présence Salon des enseignants de l'école du Soleil-Levant	Membres :	
		☒ Gabriel Bessette, parent	☐ Lyne Barbeau, resp. service de garde
		☒ Joline Lévesque, parent	☒ Marie-Anne Tanné, enseignante
		☐ Étienne Desmarais, parent	☐ Caroline Tanguay, enseignante (rep. Fondation)
		☒ Judith Robitaille, parent	☐ Jean-Philippe Pineault-Montmigny, rep. employés de soutien
		☒ Danièle Charest, directrice	
		Invités :	
		☐	☐

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
1.	Ouverture de la séance et vérification du quorum	Après vérification du quorum, Danièle Charest débute à 19h.		
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2022-10-19	Danièle Charest fait la lecture de l'ordre du jour. Marie-Anne Tanné propose et Gabriel Bessette seconde l'adoption de l'ordre du jour.	CÉ 22-23-01	
3.	Nomination à la présidence, au secrétariat et à la vice-présidence	Joline Lévesque à la présidence Gabriel Bessette à la vice-présidence Judith Robitaille secrétaire		
4.	Adoption du procès-verbal du 2022-08-31	Joline Lévesque invite les membres du CÉ à partager leurs commentaires, s'il y a lieu, à propos du dernier PV. Joline Lévesque propose et Gabriel Bessette appuie l'adoption du procès-verbal du 31 août 2022.	CÉ 22-23-02	

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
5.	Suivi au procès-verbal du 2022-08-31	Danièle Charest fait un suivi de quelques éléments abordés à la dernière rencontre : - Retour sur l'AGA : faible taux de participation des parents. Il est convenu de retourner à l'horaire antérieur pour la soirée, soit : rencontres avec les enseignants des niveaux 1-2-3 (18h15), ensuite AGA, puis rencontres avec les enseignants des niveaux 4-5-6. Échange fait sur des éléments qui pourraient favoriser la participation : servir café et collations légères, faire un tirage (p.ex. repas de cafétéria). De plus, la direction explorera d'autres stratégies qui seraient représentatives de la diversité culturelle.		
6.	Adoption des règles de régie interne 2022-23	Document envoyé avant la rencontre par Danièle Charest. Propositions de modifications faites, entre autre pour favoriser des formulations relatives au style de rédaction inclusif. Joline Lévesque propose et Judith Robitaille seconde d'adoption des règles de régie interne.	CÉ 22-23-03	
7.	Calendrier des rencontres	Dates planifiées, dont certaines pourraient être annulées / reportées selon les besoins. • 19 octobre 2022 • 9 novembre 2022 • 7 décembre 2022 • 22 février 2023 • 15 mars 2023 • 12 avril 2023 • 10 mai 2023 • 7 juin 2023		
8.	Point d'information – Service de garde	Mme Lyne Barbeau étant absente, Mme Charest informe les membres du CÉ des changements au niveau du service de garde. Des échanges ont lieu concernant la nouvelle facturation des frais de transport et surveillance du dîner (auparavant faite par le centre de service) et quelques inconvénients rencontrés.		X
9.	Activités éducatives (s'il y a lieu) + entente sur un fonctionnement ad hoc entre les réunions + autorisation d'emblée des sorties « quartier »	Danièle Charest présente les éléments suivants en lien avec l'approbation des activités éducatives : - Calendrier des prochaines sorties présenté aux membres, soumis pour approbation. - Entente sur le fonctionnement ad hoc entre les réunions : l'approbation d'une sortie/activité éducative sera faite en comité exécutif (présidence et vice-présidence), puis présentée à la prochaine rencontre du CÉ.	CÉ 22-23-04	

Commenté [JR1]: DANIELLE : Action à prendre mais sans point de suivi pour le CÉ

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
		Mme Charest explique que les enseignants et les élèves font souvent des sorties dans le quartier (p.ex. parc St-Alphonse) dans le cadre des activités pédagogiques. Il est proposé d'autoriser d'emblée ces sorties de manière à ce qu'elles puissent être réalisées de manière spontanées. Joline Lévesque propose et Judith Robitaille seconde l'approbation de ces 3 résolutions concernant les activités éducatives.		
10.	Délégation des campagnes de financement et levées de fonds à la Fondation 2022-2023	Danièle Charest explique que les campagnes de financement et de levées de fonds relèvent du conseil d'établissement, mais que cette activité peut être déléguée. Historiquement, elle est déléguée à la Fondation des amis de l'école du Soleil-Levant. Judith Robitaille propose et Marie-Anne Tanné seconde la résolution de déléguer les campagnes de financement et levées de fonds à la Fondation des amis de l'école du Soleil-Levant pour l'année 2022-2023.	CÉ 22-23-05	
11.	Suivi budgétaire	Mme Charest informe les membres du CÉ que la certification budgétaire a été reçue hier, mais que le bilan financier 2021-2022 n'est toujours pas reçu. De manière préliminaire, elle informe que le budget est moindre (~ 30 000\$ de moins) et que l'indice de défavorisation a changé. Ce changement a pour conséquence la perte du statut SIAA (Stratégie d'intervention agir autrement), bien que les ressources à allouer à ce statut aient déjà été engagées. Des représentations seront faites par la direction à ce sujet.		
12.	Suivis des mesures dédiées	Budget non disponible, point de suivi (voir précédent).		
13.	Bons coups de l'école!	- Le thème de l'école pour cette année : « Tous ensemble » - Fondation Santé Globale : rencontre avec tous les enseignants - La vidéo de M. Jacob avec la chanson de Louis-Jean Cormier « Les doigts en cœur » (Chanson à l'école, à l'invitation de la Culture pour tous) - Tutorat mis en place pour favoriser l'engagement scolaire - Visite des auteurs dans les classes en lien avec le salon du livre - L'implication de l'artiste Deborah Davis pour créer des œuvres en classe sur le thème « Tous ensemble »		
14.	Points d'information : 1. Présidence	1. Présidence : nil		

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
	2. Direction 3. Délégué à la Fondation 4. Enseignants 5. Personnel non-enseignants 6. Délégué au comité de parents	2. Direction : rien à ajouter 3. Déléguée à la Fondation : nil 4. Enseignants : nil 5. Personnel non-enseignants : nil 6. Délégué au comité de parents : nil		
15.	Correspondance	Nil		
16.	Questions du public	Nil		
17.	Date de la prochaine rencontre	9 novembre 2022 (ou 7 décembre 2022)		
18.	Levée de l'assemblée	Judith Robitaille propose et Joline Lévesque seconde la levée de l'assemblée à 20h43	CÉ 22-23-06	